



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

---

## AVIS AUX ÉLECTRICES ET AUX ÉLECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

---

Veillez prendre note que le 23 décembre 2020, j'ai reçu le retrait de candidature au poste de conseiller numéro 2 de M. Mario Daigle.

Mme Danielle Magny étant maintenant l'unique candidate à ce poste, j'ai procédé à sa proclamation d'élection ce 23 décembre 2020.

La révision de la liste électorale ainsi que le vote par anticipation et le scrutin annoncés le 18 décembre dernier n'auront donc pas lieu.

Donné à Preissac, ce 23<sup>e</sup> jour de décembre de l'année deux mille vingt.

  
Gérard Pétrin  
Président d'élection

---